

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 97

3 février 2005

SOMMAIRE

A. Di Cato, S.à r.l., Schieren	4641	FIMV Holding S.A., Luxembourg	4648
Aberdeen Global, Sicav, Luxembourg	4652	Food Factory, S.à r.l., Luxembourg	4650
Advanced Logic Technology S.A., Redange-sur-Attert	4632	Fridge Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	4611
Alliance Capital S.A., Luxembourg	4645	Frodilou S.A., Wiltz	4645
Alliance Capital S.A., Luxembourg	4645	Fugro Eco Consult, GmbH, Munsbach	4628
Aluxtour, S.à r.l., Hosingen	4616	GE Fanuc Automation Europe S.A., Echternach ..	4635
AOL Participations II, S.à r.l., Luxembourg	4644	Gesco S.A., Diekirch	4645
Art Divin, S.à r.l., Diekirch	4639	Healthy Fitness Reiden S.A., Redange-sur-Attert ..	4634
Auberge Benni, S.à r.l., Diekirch	4620	Heineking Transport Logistik (HTL), S.à r.l., Lentzweiler	4643
Auberge Benni, S.à r.l., Diekirch	4621	Imprimerie-Edition Kremer-Muller & Cie, S.à r.l., Foetz	4647
Audiovision International S.A.H., Luxembourg ..	4646	Indoor Montage, S.à r.l., Echternach	4624
Audiovision International S.A.H., Luxembourg ..	4646	International Transport Holding S.A., Luxembourg	4642
Balder S.A.H., Luxembourg	4653	International Transport Holding S.A., Luxembourg	4642
Béjimaç S.A., Weicherdange	4648	Interneptune Holding S.A., Luxembourg	4654
Bisdorff Soeurs, S.à r.l., Berdorf	4639	Invest IHS	4615
Boulangerie-Pâtisserie Beim Bäcker Jos, S.à r.l., Beckerich	4647	Investment Solutions S.A., Strassen	4651
Carpport, S.à r.l., Echternach	4643	Kenora S.A., Luxembourg	4656
Cevihold Holding S.A., Grauenstein	4646	Knaf-Buchler Succ. Hans Adam Oeltges, S.à r.l., Beaufort	4636
Cevihold Holding S.A., Grauenstein	4646	Land's End S.A.H., Luxembourg	4636
Cevihold Holding S.A., Grauenstein	4646	Land's End S.A.H., Luxembourg	4636
Condor Services, S.à r.l., Bettange-sur-Mess	4635	Lokrine Holding S.A., Luxembourg	4628
Consofi S.A., Luxembourg	4641	Lücker Transportgesellschaft, G.m.b.H., Weiswampach	4614
Consofi S.A., Luxembourg	4642	Lücker Transportgesellschaft, G.m.b.H., Weiswampach	4614
Coplamb S.A., Wiltz	4637	Lux-Made, S.à r.l., Clervaux	4644
CSEPEL Luxembourg (No. 1), S.à r.l., Luxembourg	4637	Lux-Patri, Grauenstein	4647
Eco Equity Investment S.A., Luxembourg	4629	Luxlift, S.à r.l., Ettelbruck	4636
Eichenberg S.A.H., Luxembourg	4654	Made By Dan, S.à r.l., Oberfeulen	4647
Electricité Jean Scheer et Ass., S.à r.l., Vianden ..	4619	Maslet S.A.H., Luxembourg	4652
Electro Nord, S.à r.l., Allerborn	4644	Meritalia Europe S.A., Luxembourg	4621
Ellepi S.A., Luxembourg	4618	Meritalia Europe S.A., Luxembourg	4621
Ellepi S.A., Luxembourg	4619	Midor Finance Luxembourg S.A., Luxembourg ..	4623
Entropie S.A., Luxembourg	4656	Muller Charles, S.à r.l., Erpeldange	4648
Été S.A., Luxembourg	4615	Muvi Re S.A., Luxembourg	4627
Euro Bâtiments S.A., Rombach-Martelange	4634		
Euroforme S.A., Weiswampach	4641		
Eurosyst, S.à r.l., Sanem	4634		
FG Investments S.A., Luxembourg	4653		

Navarino S.A.H., Luxembourg	4656	South Pole Holding S.A., Luxembourg	4653
Nexusgrove Holdings Iceland Ehf., S.à r.l., Luxembourg	4640	Stas Consulting S.A., Luxembourg	4640
P. Corporate Markets S.A., Luxembourg	4650	Sterling Software (Luxembourg) I, S.à r.l., Luxembourg	4632
Parquet Bembe, S.à r.l., Luxembourg	4643	Sunova S.A.H., Luxembourg	4655
Parquet Bembe, S.à r.l., Luxembourg	4644	Tebime Holding S.A., Luxembourg	4619
Partinter Holding S.A., Luxembourg	4650	Tebime Holding S.A., Luxembourg	4619
(De) Philo'Soff, S.à r.l., Echternach	4635	Tebime Holding S.A., Luxembourg	4619
Press Cargo International (Luxembourg) S.A., Luxembourg	4622	Technisud S.A., Perle	4632
RD-Immo, S.à r.l., Echternach	4626	Three Arrows S.A.H., Luxembourg	4652
Retrimmo S.A., Luxembourg	4617	TMI Telemedia International Luxembourg S.A., Luxembourg	4651
Retrimmo S.A., Luxembourg	4617	TMI Telemedia International Luxembourg S.A., Luxembourg	4651
Retrimmo S.A., Luxembourg	4617	UNM Investments No. 2, S.à r.l., Luxembourg ...	4648
Retrimmo S.A., Luxembourg	4617	UNM LLC Holdings, S.à r.l., Luxembourg	4648
Sanlois, S.à r.l., Luxembourg	4610	Unicap S.A., Luxembourg	4652
Sanlois, S.à r.l., Luxembourg	4610	Union Investment Luxembourg S.A., Luxembourg	4616
Sanlois, S.à r.l., Luxembourg	4610	United Luxembourg Investments & Co. S.N.C., Luxembourg	4649
Schmit-Schoentgen, S.à r.l., Rombach-Martelange	4621	UPRN 1, S.à r.l., Luxembourg	4649
Schroeder & Partners, S.à r.l., Luxembourg	4650	Valfond Mersch S.A., Mersch	4637
Sitatunga Holding S.A., Luxembourg	4655	Valfond Mersch S.A., Mersch	4637
Slap Holding S.A., Luxembourg	4654	Verdi S.A.H., Strassen	4651
Sobolux S.A., Bettembourg	4650	Vierfin Holding S.A., Luxembourg	4655
Société Internationale de Gestion de Participations Industrielles "INTERFI" S.A.H., Luxembourg	4649	VR Virtual Researches S.A., Luxembourg	4631
Société Internationale de Gestion de Participations Industrielles "INTERFI" S.A.H., Luxembourg	4649	Yushi S.A., Lieler	4634

SANLOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 41.485.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05628, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Signature.

(095587.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

SANLOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 41.485.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05629, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Signature.

(095584.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

SANLOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 41.485.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Signature.

(095582.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

FRIDGE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (in liquidation).

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 71.630.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and four, on the twenty-ninth day of October, at 10.00 a.m.
Before Mr. Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

Appeared:

1. COMPASS INVESTMENT COMPANY II, S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll in L-1882 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 70.971,

hereby represented by M^e Marc Feider, avocat à la Cour, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 26 October 2004;

2. N&W GLOBAL VENDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll in L-1882 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 101.328,

hereby represented by M^e Marc Feider, previously named, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 26 October 2004; and

3. INCENTIVE A/S, a Danish limited liability company in bankruptcy having its registered office at 28, Kongens Nytorv in D - 1013 Copenhagen;

hereby represented by M^e Guy Loesch, avocat à la Cour, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Copenhagen on 27 October 2004;

for an extraordinary general meeting of the shareholders (the Meeting) of FRIDGE LUXEMBOURG, S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée in liquidation having its registered office at 398, route d'Esch in L-1471 Luxembourg, incorporated on 17 August 1999 pursuant to a notarial deed, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C - number 891 dated 25 November 1999, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 71.630 (the Company). The Company has been dissolved and put into liquidation by a notarial deed dated 27 October 2004, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting is chaired by Mr. Marc Feider, avocat à la Cour, residing in Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appoints Mr. Bernard Beerens, avocat, residing in Luxembourg as secretary of the Meeting (the Secretary).

The Meeting elects Mr. Jean-François Bouchoms, avocat à la Cour, residing in Luxembourg as scrutineer of the Meeting (the Scrutineer). The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to hereafter as the Bureau.

The shareholders of the Company represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representatives of the shareholders and the members of the Bureau and the notary.

The proxies from the shareholders represented at the present Meeting, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder, the members of the Bureau and the undersigned notary, shall also remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman requests the notary to record that:

I. pursuant to article 13, first paragraph of the articles of association of the Company resolutions at this extraordinary general meeting shall be validly adopted in so far as they are adopted by shareholders owning together more than half of the Company's share capital;

II. it appears from the attendance list that 3 (three) shareholders of the Company owning together 115,942 (one hundred fifteen thousand nine hundred forty-two) shares of the Company representing the entirety of the subscribed share capital of the Company amounting to EUR 2,898,550 (two millions eight hundred ninety-eight thousand five hundred and fifty euros), represented by 99,500 (ninety-nine thousand five hundred) shares of the Company held by COMPASS INVESTMENT COMPANY II, S.à r.l., 500 (five hundred) shares of the Company held by N&W GLOBAL VENDING (LUXEMBOURG), S.à r.l. and 15,942 (fifteen thousand nine hundred forty-two) shares of the Company held by INCENTIVE A/S having a par value of EUR 25 (twenty-five euros) each, are present or duly represented at the Meeting.

The shareholders other than INCENTIVE A/S declare that they have had due notice of, and have been duly informed of the agenda prior to, the Meeting. INCENTIVE A/S objects that the Meeting is held on this day on the grounds that the Meeting is not duly convened and requests that the Company disclose all information pertaining to the proposed resolutions to the shareholders including but not limited to information about the Company's disposal of its assets and all operations and the price obtained in connection therewith.

The Bureau takes the view that the convening notices have been sent in proper form and that the Meeting has been validly convened. As a result, the Bureau suggests to the Meeting to go forward with the Meeting and COMPASS COMPANY II, S.à r.l. and N&W GLOBAL VENDING (LUXEMBOURG), S.à r.l. vote in favour of holding the Meeting with INCENTIVE A/S voting against the holding of the Meeting.

The Bureau expressly asks the notary to disregard INCENTIVE A/S's objections and to record the present minutes.

INCENTIVE A/S requests that the following reservation be recorded and the Meeting resolves to record the following reservation:

«The acceptance by INCENTIVE A/S of the redemption of the PECs and the liquidation proceeds in cash is made without prejudice and subject to Court approval, and is not to be construed as a consent by INCENTIVE A/S to the liquidation of the Company, nor to the Company's disposal of assets. Likewise, the acceptance may not be construed as prejudicing the bankruptcy estate's rights pursuant to the Shareholders' Agreement dated 30 June 2000.»

III. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Approval of the notice period and ratification of the convening notices;
2. Approval of the report presented by the liquidation auditor;
3. Discharge to the liquidator and to the liquidation auditor for the performance of their respective mandate;
4. Approval of any advance payments made by the Liquidator to the shareholders (if any) and allocation of the liquidation proceeds and close of the liquidation; and
5. Determination of the place where the Company's documents and records are to be kept during the five years following the close of the liquidation.

After deliberation, the Meeting passed, with the votes of COMPASS INVESTMENT COMPANY, II S.à r.l. and N&W GLOBAL VENDING (LUXEMBOURG), S.à r.l. and with the dissenting vote of INCENTIVE A/S the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to approve the notice period given for the Meeting and to ratify, to the extent necessary, the convening notices sent by order of the board of managers of the Company and declares that it considers itself as duly convened in respect of the present Meeting.

Second resolution

The Meeting hears and resolves to approve the report of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., having its registered office in Luxembourg, (appointed liquidation auditor (commissaire à la liquidation) by the extraordinary general meeting of the shareholders of the Company held on 28 October 2004) (the Liquidation Auditor), on the report presented by «ALTER DOMUS», a Luxembourg limited liability company with registered office at 5, rue Guillaume Kroll in L-1882 Luxembourg (appointed liquidator (liquidateur) of the Company by the extraordinary general meeting of the shareholders of the Company held on 27 October 2004) (the Liquidator) in relation to the voluntary liquidation (liquidation volontaire) of the Company.

Third resolution

The Meeting resolves to give full discharge (quitus) to the Liquidator and the Liquidation Auditor for their respective mandate during, and in connection with the liquidation of the Company.

Fourth resolution

Based on the liquidator's report setting out that the outstanding liabilities of the Company have all been discharged and that no liquidation proceeds are outstanding after distribution of the Company's assets to the shareholders of the Company by the Liquidator, the Meeting resolves to close the liquidation on the date of this deed.

Fifth resolution

The Meeting resolves to set the place where the Company's books and corporate documents are to be kept during five years following the publication of the closing of the liquidation of the Company in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations at its registered office being 398, route d'Esch in L-1471 Luxembourg.

There being no further business on the agenda of the Meeting is closed at 10.30 a.m.

Whereas this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states hereby that at the request of the above appearing persons, this notarial deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the same appearing persons, and in the case of discrepancy between the English and French versions, the English version shall prevail.

The document having been read to the appearing persons, the said persons signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf octobre à dix heures.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. COMPASS INVESTMENT COMPANY II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 70.971,

ici représentée par Maître Marc Feider, avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 26 octobre 2004;

2. N&W GLOBAL VENDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.328,

ici représentée par Maître Marc Feider, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 26 octobre 2004; et

3. INCENTIVE A/S, une société à responsabilité limitée de droit du Danemark en faillite ayant son siège social au 28 Kongens Nytorv à D-1013 Copenhague;

ici représentée par Maître Guy Loesch, avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Copenhague le 27 octobre 2004;

pour les besoins d'une assemblée générale extraordinaire des associés (l'Assemblée) de FRIDGE LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité de droit luxembourgeois ayant son siège social au 398, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, constituée le 17 août 1999 conformément à un acte notarié, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - numéro 891 daté du 25 novembre 1999, et enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 71.630 (la Société). La Société a été dissoute et mise en liquidation par un acte notarié daté du 27 octobre 2004, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Marc Feider, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg (le Président).

Le Président désigne Monsieur Bernard Beerens, avocat, demeurant à Luxembourg comme secrétaire de l'Assemblée (le Secrétaire).

L'Assemblée choisit Monsieur Jean-François Bouchoms, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg comme scrutateur de l'Assemblée (le Scrutateur).

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont désignés collectivement ci-après comme le Bureau.

Les associés de la Société représentés à l'Assemblée et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée aux présentes minutes après avoir été signée par les mandataires des associés et les membres du Bureau et le notaire.

Les procurations des associés représentés à la présente Assemblée, après avoir été signées ne varietur par les mandataires, les membres du Bureau et le notaire instrumentaire resteront également annexées au présent acte pour être enregistrés ensemble avec celui-ci.

Le Bureau étant ainsi constitué, le Président prie le notaire d'acter que:

I. conformément à l'article 13, paragraphe 1 des statuts de la Société, les résolutions à cette assemblée générale extraordinaire seront valablement adoptées si elles sont adoptées par des associés détenant ensemble plus de la moitié du capital social de la Société;

II. il résulte de la liste de présence que 3 (trois) associés de la Société détenant ensemble 115.942 (cent quinze mille neuf cent quarante-deux) parts sociales représentant l'intégralité du capital social souscrit de la Société d'un montant de EUR 2.898.550 (deux millions huit cent quatre-vingt-dix huit mille cinq cent cinquante euros), représenté par 99.500 (quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents) parts sociales de la Société détenues par COMPASS INVESTMENT COMPANY II, S.à r.l., 500 (cinq cents) parts sociales de la Société détenues par N&W GLOBAL VENDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., et 15.942 (quinze mille neuf cent quarante-deux) parts sociales de la Société détenues par INCENTIVE A/S, d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune, sont présents ou représentés à l'Assemblée.

Les associés autres qu'INCENTIVE A/S déclarent avoir été dûment convoqués à l'Assemblée et avoir été dûment informés de l'ordre du jour au préalable. INCENTIVE A/S émet l'objection que l'Assemblée se tienne en ce jour sur base du fait que l'Assemblée n'est pas dûment convoquée et requiert que la Société divulgue aux associés toute information relative aux résolutions proposées, en ce compris, mais de manière non limitative, des informations concernant la vente par la Société de ses actifs et toutes ses opérations et le prix obtenu en rapport avec celles-ci.

Le Bureau est d'avis que les convocations ont été envoyées en bonne et due forme et que l'Assemblée a été valablement convoquée. En conséquence, le Bureau suggère à l'Assemblée de poursuivre l'Assemblée et COMPASS INVESTMENT COMPANY II, S.à r.l. et N&W GLOBAL VENDING (LUXEMBOURG), S.à r.l. votent en faveur de la tenue de l'Assemblée, INCENTIVE A/S votant contre la tenue de l'Assemblée.

Le bureau demande expressément au notaire de passer outre les objections d'INCENTIVE A/S et de recevoir le présent procès-verbal comme suit.

INCENTIVE A/S requiert que la réserve suivante soit actée et l'Assemblée décide de faire acter la réserve suivante:

«L'acceptation par INCENTIVEA/S du rachat des PECs et du boni de liquidation en espèces est faite sans préjudice et sujette à l'approbation de la Cour, et ne doit pas être interprétée comme un consentement par INCENTIVE A/S à la liquidation de la Société, ni à la vente par la Société de ses actifs. De la même manière, l'acceptation ne peut pas être interprétée comme préjudiciant les droits de la masse des créanciers de la faillite conformément à la Convention d'Associés du 30 juin 2000.»

III. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Approbation du délai de convocation et ratification des convocations;
2. Approbation du rapport présenté par le commissaire à la liquidation;
3. Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation pour l'exécution de leur mandat respectif;
4. Approbation de tout paiement anticipé fait par le liquidateur aux associés (le cas échéant) et distribution du boni de liquidation et clôture de la liquidation; et
5. Détermination de l'endroit où les livres et documents sociaux de la Société seront conservés pendant cinq ans à partir de la date de publication de la clôture de la liquidation.

Après délibération, l'Assemblée a pris, avec les votes de COMPASS INVESTMENT COMPANY, II S.à r.l., et N&W GLOBAL VENDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., et le vote dissident de INCENTIVE A/S, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'approuver le délai de convocation donné pour l'Assemblée et de ratifier, dans la mesure nécessaire, les convocations envoyées par le conseil de gérance de la Société et déclare qu'elle se considère dûment convoquée à la présente Assemblée.

Deuxième résolution

L'Assemblée prend connaissance et décide d'approuver le rapport de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, (nommé commissaire à la liquidation par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société tenue le 28 octobre 2004) (le Commissaire à la Liquidation) sur le rapport présenté par ALTER DOMUS, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll à L-1882 (nommé liquidateur de la Société par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société tenue en date du 27 octobre 2004) (le Liquidateur), en relation avec la liquidation volontaire de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accorder pleine décharge (quitus) au Liquidateur et au Commissaire à la Liquidation, pour l'exécution de leur mandat respectif pendant, et en relation avec, la liquidation de la Société.

Quatrième résolution

En considération du rapport du liquidateur indiquant que les dettes existantes de la Société ont toutes été payées et qu'il ne reste pas de boni de liquidation après distribution des actifs de la Société aux associés de la Société par le Liquidateur, l'Assemblée décide de clôturer la liquidation à la date du présent acte.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de déterminer le lieu où les livres et documents sociaux de la Société seront conservés pendant cinq ans à partir de la date de la publication de la clôture de la liquidation de la Société au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations à son siège social, étant le 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.30 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte notarié est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. Sur la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Feider, G. Loesch, B. Beerens, J.-F. Bouchoms, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 novembre 2004, vol. 889, fol. 35, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 22 novembre 2004.

J.-J. Wagner.

(095418.3/239/219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

LÜCKER TRANSPORTGESELLSCHAFT, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 112, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 102.057.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 2 novembre 2004, réf. DSO-AW00007, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 novembre 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

(903749.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 novembre 2004.

LÜCKER TRANSPORTGESELLSCHAFT, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 112, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 102.057.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 2 novembre 2004, réf. DSO-AW00006, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 novembre 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

(903750.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 novembre 2004.

ETE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 26.922.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au Siège Social en date du 28 octobre 2004

Le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2003 sont approuvés;

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ainsi que l'affectation du résultat sont approuvés. Le résultat de l'exercice est affecté de la manière suivante:

Résultats reportés: EUR -2.611,24.

Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003;

Quant à la décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, les activités de la société sont continuées malgré la perte dépassant les trois quarts du capital social au 31 décembre 2003;

Les mandats des Administrateurs, à savoir, Madame Blandine Bataillon et Messieurs Christian Garaud et Pierre Bataillon, ainsi que celui du Commissaire aux Comptes, Monsieur Jean-Marc Faber, sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'approbation des comptes clôturés au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

ETE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW02069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091821.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2004.

INVEST IHS, Fonds Commun de Placement.

Änderungsvereinbarung betreffend das Sonderreglement des INVEST IHS

Zwischen

1. UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, und

2. DZ BANK INTERNATIONAL S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen,

wurde folgendes festgestellt und vereinbart. Die Verwaltungsgesellschaft und die Depotbank beschließen hiermit, das Sonderreglement zu ändern und in Bezug auf die Depotbankvergütung neu zu fassen.

Die Änderung des Artikels 24 Ziffer 2 in Bezug auf die Depotbankvergütung lautet nun wie folgt:

«Die Depotbank erhält aus dem Fondsvermögen ein jährliches Entgelt für die Tätigkeit als Depotbank in Höhe von bis zu 0,05%, mindestens jedoch 25.000 Euro p.a., das auf der Basis des kalendertäglichen Nettovermögens des Fonds während des entsprechenden Monats zu berechnen und am ersten Bewertungstag des Folgemonats zahlbar ist. Sofern der Mindestbetrag von 25.000 Euro nicht erreicht wird, gleicht die Verwaltungsgesellschaft die Differenz aus.

Daneben erhält die Depotbank eine Depotgebühr in Höhe von bis zu 0,0225% p.a., die auf Basis des kalendertäglichen Wertpapierbestands des Fonds während des entsprechenden Monats zu berechnen und am ersten Bewertungstag des Folgemonats zahlbar ist.

Die Depotbank erhält außerdem eine Bearbeitungsgebühr in Höhe von bis zu Euro 150,- je Transaktion, die nicht über sie gehandelt wird.

Daneben werden ihr die an Broker zu zahlenden Kommissionen, Drittverwahrgebühren sowie Transaktionskosten, die ihr in Rechnung gestellt werden, erstattet.»

Veröffentlichung, Hinterlegung und Inkrafttreten

Diese Änderungsvereinbarung wird beim Handelsregister des Bezirksgerichts in Luxemburg hinterlegt sowie im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations vom 3. Februar 2005 veröffentlicht.

Die Änderungen treten am 1. Januar 2005 in Kraft.

Luxemburg, den 30. Dezember 2004.

UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A. / DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

Die Verwaltungsgesellschaft / Die Depotbank

Unterschriften / Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04030. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(005309.2//34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2005.

ALUXTOUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9836 Hosingen, Aparthôtel La Sapinière.

R. C. Luxembourg B 94.988.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02702, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(903693.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 28.679.

*Änderungsvereinbarung des Verwaltungsreglements sowie der Sonderreglements
des APO Short Term und des APO Aesculap*

Zwischen:

1. UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 308, route d'Esch, L-1471 Luxemburg, und
2. DZ BANK INTERNATIONAL S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen, und
3. WGZ-BANK LUXEMBOURG S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxemburg, wurde folgendes festgestellt und vereinbart.

Die Verwaltungsgesellschaft und die Depotbanken beschließen hiermit, aus dem gemeinsamen Prospekt des APO Short Term und APO Aesculap zwei Einzelprospekte zu erstellen. Zudem beschließen sie, das Verwaltungsreglement des APO Short Term und des APO Aesculap zu ändern und neu zu fassen. Die vollständig aktualisierten Verwaltungsreglements sind dieser Änderungsvereinbarung beigefügt. Zudem wurden beide Einzelprospekte entsprechend der neuen Rechtschreibreform angepasst.

Änderung des Verwaltungsreglements für die Fonds APO Short Term und APO Aesculap

In Artikel 6 (Ausgabe von Anteilen und die Beschränkung der Ausgabe von Anteilen) werden im zweiten Satz von Ziffer 3 die Worte «oder einer Vertriebsstelle» gestrichen und der folgende neue Satz hinzugefügt: «Die Verwaltungsgesellschaft stellt auf jeden Fall sicher, dass die Ausgabe von Anteilen auf der Grundlage eines unbekanntem Anteilwertes abgerechnet wird.»

In Artikel 6 wird der Absatz von Ziffer 6 ersatzlos gestrichen.

In Artikel 9 (Rücknahme von Anteilen) werden im zweiten Satz von Ziffer 2 die Worte «oder einer Vertriebsstelle» gestrichen und der folgende neue Satz hinzugefügt: «Die Verwaltungsgesellschaft stellt auf jeden Fall sicher, dass die Rücknahme von Anteilen auf der Grundlage eines unbekanntem Anteilwertes abgerechnet wird.»

In Artikel 9 wird der Absatz von Ziffer 6 ersatzlos gestrichen.

Die Verwaltungsgesellschaft und die jeweilige Depotbank beschließen außerdem, das Sonderreglement des APO Short Term zu ändern und neu zu fassen. Das vollständig aktualisierte Sonderreglement ist dieser Änderungsvereinbarung beigefügt.

Änderung des Sonderreglements des APO Short Term

In Artikel 24 (Kosten für die Verwaltung und Verwahrung des Fondsvermögens) wird die Regelung zur Depotbankvergütung neu geregelt. Ziffer 2 des Artikels 24 erhält daher folgenden neuen Wortlaut:

«Die Depotbank erhält aus dem Fondsvermögen ein jährliches Entgelt für die Tätigkeit als Depotbank in Höhe von bis zu 0,05%, mindestens jedoch 25.000 EUR p.a., das auf der Basis des kalendertäglichen Nettovermögens des Fonds während des entsprechenden Monats zu berechnen und am ersten Bewertungstag des Folgemonats zahlbar ist. Sofern der Mindestbetrag von 25.000 EUR nicht erreicht wird, gleicht die Verwaltungsgesellschaft die Differenz aus.

Daneben erhält die Depotbank eine Depotgebühr in Höhe von bis zu 0,0225% p.a., die auf Basis des kalendertäglichen Wertpapierbestands des Fonds während des entsprechenden Monats zu berechnen und am ersten Bewertungstag des Folgemonats zahlbar ist.

Die Depotbank erhält außerdem eine Bearbeitungsgebühr in Höhe von bis zu EUR 150,- je Transaktion, die nicht über sie gehandelt wird.

Daneben werden ihr die an Broker zu zahlenden Kommissionen, Drittverwahrgebühren, sowie Transaktionskosten, die ihr in Rechnung gestellt werden, erstattet.»

Veröffentlichung, Hinterlegung und Inkrafttreten

Diese Änderungsvereinbarung wird beim Handelsregister des Bezirksgerichts in Luxemburg hinterlegt sowie am 3. Februar 2005 im «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations» veröffentlicht.

Die Änderungen treten am 1. Januar 2005 in Kraft.

Luxembourg, den 5. Januar 2005.

UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A.

Die Verwaltungsgesellschaft

Unterschriften

DZ BANK INTERNATIONAL S.A. / WGZ-BANK LUXEMBOURG S.A.

Die Depotbanken

Unterschriften / Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06159. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008039.3//60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

RETRIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R. C. Luxembourg B 41.857.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05825, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour la société

Signature

(095518.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

RETRIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R. C. Luxembourg B 41.857.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05823, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour la société

Signature

(095520.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

RETRIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R. C. Luxembourg B 41.857.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05822, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour la société

Signature

(095521.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

RETRIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R. C. Luxembourg B 41.857.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05821, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour la société

Signature

(095523.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

ELLEPI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 64.272.

L'an deux mille quatre, le douze novembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ELLEPI S.A., avec siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet, inscrite au R. C. sous le numéro B 64.272, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en remplacement du notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederranven, en date du 16 avril 1998, publié au Mémorial C, numéro 530 du 21 juillet 1998 et dont les statuts ont été modifiés suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 31 janvier 2002, publiée au Mémorial C, numéro 846 du 4 juin 2002, suivant acte reçu par le prêtre notaire Paul Bettingen en date du 11 décembre 2002, publié au Mémorial C, numéro 200 du 25 février 2003 et suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 2 juillet 2003, publié au Mémorial C, numéro 830 du 12 août 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Gaby Trierweiler, employée privée, demeurant à Leudelange, qui désigne comme secrétaire Monsieur Francesco Biscarini, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Antonella Bocci, employée privée, demeurant à Howald.

Le bureau ayant été ainsi constitué, la Présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

a) Réduction du capital social d'un montant de quatre-vingt-dix mille euros (EUR 90.000,-) pour le ramener de son montant actuel de cent cinquante mille euros (EUR 150.000,-) à soixante mille euros (EUR 60.000,-) par la réduction de la valeur nominale de chaque action de son montant actuel de cent vingt euros (EUR 120,-) à quarante-huit euros (EUR 48,-) et par le remboursement aux actionnaires d'un montant de quatre-vingt-dix mille euros (EUR 90.000,-) et sans réduire le nombre d'actions existantes.

b) Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social de la société à concurrence de quatre-vingt-dix mille euros (EUR 90.000,-) pour le ramener de son montant actuel de cent cinquante mille euros (EUR 150.000,-) à soixante mille euros (EUR 60.000,-) par la réduction de la valeur nominale de chaque action de son montant actuel de cent vingt euros (EUR 120,-) à quarante-huit euros (EUR 48,-) et par le remboursement aux actionnaires d'un montant de quatre-vingt-dix mille euros (EUR 90.000,-), et sans réduire le nombre d'actions existantes.

L'assemblée confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour l'exécution des présentes et notamment pour effectuer le remboursement en respectant les dispositions de l'article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

En conséquence, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. (Premier alinéa)

«Le capital social est fixé à soixante mille euros (EUR 60.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de quarante-huit euros (EUR 48,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ huit cents euros (EUR 800,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: G. Trierweiler, F. Biscarini, A. Bocci, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 18 novembre 2004, vol. 431, fol. 25, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 22 novembre 2004.

A. Weber.

(095476.3/236/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

ELLEPI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 64.272.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(095477.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

ELECTRICITE JEAN SCHEER ET ASS., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9405 Vianden, 2C, rue Théodore Bassing.
R. C. Luxembourg B 96.173.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02721, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(903696.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

TEBIME HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 83.363.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 19 novembre 2004, réf. DSO-AW00108, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(095152.3/823/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

TEBIME HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 83.363.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 novembre 2004, réf. DSO-AW00109, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(095153.3/823/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

TEBIME HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 83.363.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 19 novembre 2004, réf. DSO-AW00110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(095154.3/823/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

AUBERGE BENNI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 13, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 94.777.

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf octobre.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1. Monsieur Antonio Abel Rodrigues, employé privé, demeurant à L-9227 Diekirch, 13, Esplanade,
2. Madame Maria Rosa de Melo Pereira, sans état particulier, demeurant L-9227 Diekirch, 13, Esplanade.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- a) la société à responsabilité limitée AUBERGE BENNI, S.à r.l., avec siège social à L-9227 Diekirch, 13, Esplanade, a été constituée originellement sous la dénomination de AUBERGE METROPOLE, S.à r.l., aux termes d'un acte reçu par le notaire Fernand Unsen, de résidence à Diekirch, en date du 31 décembre 1984, publié au Mémorial C page 1005 du 26 janvier 1985 et dont les statuts ont été modifiés à différentes reprises et pour la dernière fois aux termes d'une assemblée générale sous seing privé du 27 juin 2002, publiée au Mémorial C page 62783 du 10 septembre 2002, inscrite au registre de commerce et des sociétés, Luxembourg sous le numéro B 94.777.
- b) Le capital social s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et il est actuellement réparti pour moitié à chacun des comparants.

Sur ce:

Madame Maria Rosa de Melo Pereira, préqualifiée a déclaré céder la totalité de ses parts sociales soit deux cent cinquante (250) parts sociales à Monsieur Jorge Ernesto Nogueira Alves, cuisinier, demeurant à L-9254 Diekirch, 21, rue de Larochette, ici présent et ce acceptant, pour et moyennant le prix de six mille deux cent cinquante euros (EUR 6.250,-), qui sera payé sur première demande,

Monsieur Antonio Abel Rodrigues, préqualifié, a déclaré céder la totalité de ses parts sociales soit deux cent cinquante (250) parts sociales à Madame Monika Kraszkiwicz, demeurant à L-9254 Diekirch, 21, rue de Larochette, ici présente et ce acceptant, pour et moyennant le prix de six mille deux cent cinquante euros (EUR 6.250,-), qui sera payé sur première demande.

Les cessionnaires seront propriétaires des parts cédées dès ce jour et ils en auront la jouissance et seront subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour.

Acceptation

Monsieur Abel Rodrigues, agissant en sa qualité de gérant administratif ainsi qu'en tant qu'associé et Madame Maria Rosa de Melo Pereira, agissant en tant que gérante technique ainsi qu'en tant qu'associée, consentent aux cessions de parts ci-avant mentionnées, conformément à l'article 1690 du Code Civil, tant en nom personnel qu'en nom et pour compte de la société et les tiennent pour valablement signifiées à la société et à eux-mêmes.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après ces cessions, les nouveaux associés ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

En conséquence de tout ce qui précède l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement souscrites et libérées comme suit:

1. Madame Monika Kraszkiwicz, deux cent cinquante parts sociales	250
2. Monsieur Jorge Ernesto Nogueira Alves, deux cent cinquante parts sociales	250
Total: cinq cents parts sociales	<u>500.»</u>

Deuxième résolution:

Les associés décident de révoquer Monsieur Antonio Abel Rodrigues de son poste de gérant administratif et de lui donner décharge pour sa mission.

Ils nomment comme nouveaux gérants administratifs pour une durée indéterminée, Monsieur Jorge Ernesto Nogueira Alves et Madame Monika Kraszkiwicz

La société sera désormais valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de la gérante technique et d'un des gérants administratifs.

Frais

Le montant des frais, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de mille cinquante euros (EUR 1.150,-).

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: A. Rodrigues, M.-R. de Melo Pereira, J.-E. Nogueira Alves, M. Kraszkiwicz, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 2 novembre 2004, vol. 429, fol. 15, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 novembre 2004.

U. Tholl.

(903681.3/232/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 novembre 2004.

AUBERGE BENNI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 13, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 94.777.

Statuts coordonnés suivant acte du 29 octobre 2004, reçu par M^e Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

U. Tholl.

(903682.3/232/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 novembre 2004.

SCHMIT-SCHOENTGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 31, rue de Belle-Vue.

R. C. Luxembourg B 96.990.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01446, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(903698.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

MERITALIA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 61.125.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 17 novembre 2004

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003:

Conseil d'Administration

MM. Stefano Meroni, entrepreneur, demeurant à I-Carimate, président;

Patrizio Di Fonzo, consultant, demeurant à I-Milan, administrateur;

Luca Soldati, économiste, demeurant à Davesco-Soragno (Suisse), administrateur.

Commissaire aux comptes

WOOD, APPLETON, OLIVER AUDIT, S.à r.l., 9B Bld du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERITALIA EUROPE S.A., Société anonyme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05790. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095275.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

MERITALIA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 61.125.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05792, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERITALIA EUROPE S.A., Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(095277.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

PRESS CARGO INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 61.665.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le cinq novembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

ALPHA DIRECTORSHIP LIMITED, ayant son siège social à P.O. Box 3152, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, enregistrée au registre des sociétés de British Virgin Islands sous le numéro 597047, ici représentée par Maître Denis Cantele, avocat, demeurant à L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey, agissant en vertu d'une procuration qui restera annexée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme il est dit, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ses déclarations et constatations:

Que la société anonyme PRESS CARGO INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey, inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B, numéro 61.665, a été constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, en date du 14 novembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 18 février 1998, numéro 105 (ci-après la «Société»).

Que ALPHA DIRECTORSHIP LIMITED, représenté comme dit ci-avant, s'est rendu propriétaire de la totalité des actions de la Société, dont le capital social s'élève à EUR 74.368,06 (soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit euros six cents) représenté par 3.000 (trois mille) actions ordinaires toutes ayant une valeur nominale de EUR 24,79 (vingt-quatre euros soixante-dix-neuf cents).

Qu'en sa qualité d'actionnaire unique de ladite Société, le comparant représenté comme dit ci-avant, prononce par la présente la dissolution de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation et se désigne liquidateur de la société.

Que le comparant, déclare fixer à tout de suite la deuxième et la troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

En sa qualité de liquidateur de la Société, le comparant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société, tout le passif de la Société étant réglé ou provisionné, pour ce qui est du passif en relation avec la clôture de la liquidation, si le solde du compte bancaire était insuffisant pour régler les dettes en relation avec la clôture de la liquidation, l'actionnaire unique paiera directement les créances de la Société encore ouvertes; l'actionnaire unique en sa qualité de liquidateur donne pouvoir à tout avocat ou juriste faisant partie de l'étude OOSTVOGELS & PFISTER, Avocats à la Cour, dont les bureaux sont sis 20, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, pour mouvementer le compte bancaire de la Société sous sa seule signature afin de payer les frais en relation avec la clôture de la liquidation et pour toute opération qui ferait suite à la clôture de la liquidation telle que par exemple et non exhaustivement la signature de la déclaration fiscale, qu'en outre, il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, qu'il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel. Qu'en conséquence tout le passif de ladite Société est réglé ou le sera. Que l'actif restant est réparti à l'actionnaire unique. Le rapport sur la liquidation est annexé aux présentes.

Le comparant nomme en qualité de commissaire à la liquidation RULANOR LTD ayant son siège social à Akara Bldg., 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands et lui confie la mission de faire rapport sur la gestion de la société et de vérifier le rapport du liquidateur.

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, en sa qualité de commissaire-vérificateur, le comparant en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à RULANOR LTD, prénommé, pour ses travaux de vérification effectués ce jour. Le rapport du commissaire est annexé aux présentes.

Le comparant, constitué en troisième assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme PRESS CARGO INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A. a définitivement cessé d'exister.

Que décharge pleine et entière est donnée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société sur base des comptes présentés ci-dessus;

Que les livres et documents de la société seront déposés à l'ancien siège social sis L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire présent acte.

Signé: D. Cantele, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, vol. 145S, fol. 67, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 novembre 2004.

P. Bettingen.

(095715.3/202/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

MIDOR FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 36.375.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le cinq novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MIDOR FINANCE LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 36.375, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 7 mars 1991, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 331 du 5 septembre 1991. La société a été dissoute et mise en liquidation suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire reçu par le notaire soussigné en date du 20 septembre 2004, non encore publié au Mémorial.

L'Assemblée générale est ouverte à 9.00 heures sous la présidence de Madame Laëtitia Weicker, employée privée, L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.,

qui désigne comme secrétaire Madame Evelyne Deswysen, employée privée, L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal,

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jacques Bonnier, employé privé, L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée par des avis de convocation contenant l'ordre du jour publiés

a) au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

le 14 octobre 2004 numéro C 1025

le 26 octobre 2004 numéro C 1073

b) dans le «Letzebuenger Journal»

le 14 octobre 2004

le 26 octobre 2004

II.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Rapport du commissaire à la liquidation,

2) Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation,

3) Clôture de la liquidation,

4) Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

IV.- Qu'il résulte de la liste de présence que sur les huit mille (8.000) actions en circulation, quatre (4) actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

V.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ne requiert aucun quorum de présence et que partant la présente assemblée peut valablement délibérer sur son ordre du jour quel que soit le nombre des actions représentées.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale prend connaissance du rapport du commissaire à la liquidation sur les comptes de liquidation. Ce rapport, dont un exemplaire restera annexé aux présentes, ne donne pas lieu à observation.

Deuxième résolution

Adoptant les conclusions de ce rapport, l'assemblée générale approuve les comptes de liquidation.

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire à la liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée générale prononce la clôture de la liquidation et constate que la société MIDOR FINANCE LUXEMBOURG SA a cessé d'exister définitivement.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide que les livres et documents sociaux de la société seront déposés et conservés pendant la durée de cinq ans à l'ancien siège social de la Société à Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège de la Société, 23, Avenue de la Porte Neuve, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Weicker, E. Deswysen, J. Bonnier, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, vol. 22 CS, fol. 56, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

F. Baden.

(095625.3/200/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

INDOOR MONTAGE, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6450 Echternach, 13, rue de Luxembourg.

H. R. Luxemburg B 104.021.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendvier, den achten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri Beck im Amtssitz in Echternach.

Sind erschienen:

- Herr Manfred Jakobi, Schreiner- und Tischlermeister, wohnhaft in D-54675 Kruchten, Kapellenstrasse 3,
- Herr Frank Müller, Schreiner Geselle, wohnhaft in D-54669 Bollendorf, Neustrasse 2

Welche Kompargenten erklären zwischen ihnen eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung luxemburgischen Rechts gründen zu wollen, die den Bestimmungen des Gesetzes über Handelsgesellschaften und der vorliegenden Satzung unterliegt.

Art. 1. Der Gesellschaftsname lautet INDOOR MONTAGE S.à r.l.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist das Betreiben einer Schreinerei und einer Tischlerei, der Innenausbau, die Montage von vorgefertigten Teilen und Elementen, der Handel mit diesbezüglichen Waren und Materialien sowie der Handel mit Baumaterial.

Die Gesellschaft kann Unternehmen gleicher oder ähnlicher Art übernehmen, vertreten und sich an solchen Unternehmen beteiligen, sie darf auch Zweigniederlassungen errichten.

Fernerhin ist es der Gesellschaft gestattet sämtliche mobiliare und immobiliare Geschäfte auszuführen, die zur Vervollkommnung des Hauptgesellschaftszweckes dienlich sein können. In dieser Hinsicht kann die Gesellschaft sich kapitalmäßig oder auch sonstwie an in- und ausländischen Unternehmen beteiligen, sowie diese Beteiligungen verwalten.

Generell ist es der Gesellschaft gestattet ihre Tätigkeiten sowohl im Inland als auch im Ausland zu entfalten.

Art. 3. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet vom heutigen Tage an gerechnet. Sie kann durch Beschluß der Generalversammlung der Gesellschafter, welche mit der zur Änderung der Satzung erforderlichen Mehrheit beschließen, aufgelöst zu werden.

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft ist in Echternach.

Der Firmensitz kann durch Beschluß einer außerordentlichen Generalversammlung an jeden anderen Ort des Großherzogtums verlegt werden.

Es ist der Gesellschaft gestattet Büros, Filialen, Zweigstellen oder Niederlassungen durch einfachen Beschluß der Gesellschafterversammlung oder der (des) Geschäftsführer(s) zu errichten.

Art. 5. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert (12.500) Euro eingeteilt in einhundert (100) Anteile zu je hundertfünfundzwanzig (125) Euro.

Art. 6. Die Anteile sind zwischen Gesellschaftern frei übertragbar. Für den Fall der Veräußerung an Drittpersonen sind die anderen Gesellschafter vorkaufsberechtigt. Sie können an Drittpersonen nur mit der Zustimmung aller in der Generalversammlung abgegebenen Stimmen übertragen werden.

Bei Sterbefall können die Anteile ohne besondere Zustimmung an die pflichtteilsberechtigten Erben übertragen werden.

Die Bestimmungen des Artikel 189 des Gesetzes vom 10. August 1915 so wie es in der Folgezeit abgeändert wurde, sind anwendbar.

Art. 7. Weder Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs noch Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft auf.

Art. 8. Gläubiger, Berechtigte oder Erben eines Gesellschafters können in keinem Fall Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsunterlagen stellen.

Art. 9. Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern geleitet, welche nicht Gesellschafter sein müssen und welche von der Generalversammlung ernannt werden.

Die jeweiligen Befugnisse des oder der Geschäftsführer, sowie die Dauer deren Mandats werden bei ihrer Ernennung durch die Generalversammlung festgelegt. Der oder die Geschäftsführer sind jederzeit abrufbar.

Art. 10. Bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft gehen die Geschäftsführer keine persönlichen Verpflichtungen ein. Als Beauftragte sind sie nur für die Ausführung ihres Mandats verantwortlich.

Art. 11. Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt, ganz gleich wieviele Anteile er hat. Er kann soviele Stimmen abgeben wie er Anteile innehat. Jeder Gesellschafter kann sich regelmäßig bei der Generalversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 12. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 13. Am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung.

Art. 14. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz, während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Art. 15. Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Fünf Prozent dieses Gewinns werden der gesetzlichen Reserve zugeführt bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Der Restbetrag steht den Gesellschaftern zur freien Verfügung.

Art. 16. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Generalversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Generalversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Zeichnung und Einzahlung der Anteile.

Die Stammeinlagen wurden wie folgt gezeichnet:

- Herr Manfred Jakobi vorbenannt	50 Anteile
- Herr Frank Müller vorbenannt	50 Anteile
Total der Anteile	100 Anteile

Diese Teile wurden vollständig und in bar eingezahlt, so daß die Summe von zwölftausendfünfhundert (12.500,00) Euro der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde.

Der amtierende Notar bescheinigt, daß die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Übergangsbestimmung.

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am einunddreißigsten Dezember zweitausendvier.

Kosten

Die Kosten und Gebühren, welcher Form es auch sein möge, die zur Gründung der Gesellschaft zu ihrer Last sind, werden auf eintausendzweihundert (1.200) EURO abgeschätzt.

Ausserordentliche Generalversammlung

Und sofort nach Gründung der Gesellschaft haben sich die Anteilhaber, in einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengefunden, indem sie erklären auf eine vorangehende Einladung zu verzichten, und haben einstimmig folgende Beschlüsse gefaßt:

Erster Beschluss.

Die Zahl der Geschäftsführer wird auf zwei (2) festgesetzt.

Zum technischen Geschäftsführer für eine unbestimmte Zeit wird ernannt: Herr Manfred Jakobi vorbenannt, zum kaufmännischen Geschäftsführer für eine unbestimmte Zeit wird ernannt: Herr Frank Müller vorbenannt.

Die Gesellschaft wird bis zum Betrage von 1.250.- EUR durch die alleinige Unterschrift eines der beiden Geschäftsführer rechtsgültig verpflichtet. Darüber hinaus sind die gemeinsamen Unterschriften der beiden Geschäftsführer erforderlich.

Zweiter Beschluss.

Die Adresse der Gesellschaft ist in L-6450 Echternach, 13, rue de Luxembourg.

Worüberurkunde, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. Jakobi, F. Müller, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 9 novembre 2004, vol. 358, fol. 29, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 12. November 2004.

H. Beck.

(903689.3/201/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 novembre 2004.

RD-IMMO, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6440 Echternach, 57, rue de la Gare.

H. R. Luxemburg B 104.061.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendvier, den zwölften November.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach, (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Herr Dieter Röder, Kaufmann, wohnhaft in D-54689 Daleiden, Hauptstrasse 30.

Welcher Komparent den instrumentierenden Notar ersuchte, folgende Gesellschaftsgründung zu beurkunden:

Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer

Art.1. Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Die Gesellschaft kann einen oder mehrere Gesellschafter haben.

Art. 2. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung RD-IMMO, S.à r.l.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Echternach.

Er kann durch eine Entscheidung des oder der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art.4. Die Gesellschaft hat zum Gegenstand die Verwaltung, die Verwertung und die Vermietung von eigenen Immobilien.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausführen die sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern.

Art 5. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert euro (EUR 12.500.-), aufgeteilt in einhundert (100) Anteile von je einhundertfünfundzwanzig euro (EUR 125.-), welche integral durch Herrn Dieter Röder, Kaufmann, wohnhaft in D-54689 Daleiden, Hauptstrasse 30, übernommen wurden.

Alle Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass der Betrag von zwölftausendfünfhundert euro (EUR 12.500.-) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Art. 7. Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen ihnen frei übertragbar. Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter.

Bei den Übertragungen sind die Bestimmungen von Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches einzuhalten.

Titel III. Verwaltung und Vertretung

Art. 8. Die Beschlüsse werden durch den alleinigen Gesellschafter gemäss Artikel 200-2 des Gesetzes vom 18. September 1933 sowie dasselbe abgeändert worden ist, gefasst.

Die Verträge zwischen der Gesellschaft und dem alleinigen Gesellschafter unterliegen ebenfalls den Bestimmungen dieses Artikels.

Art. 9. Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt ganz gleich wie viele Anteile er hat. Er kann so viele Stimmen abgeben wie er Anteile hat. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 10. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch den alleinigen Gesellschafter beziehungsweise durch die Gesellschafterversammlung, welche die Befugnisse und die Dauer der Mandate des oder der Geschäftsführer festlegt.

Art. 11. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 12. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt, gemäss den diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Ein Geschäftsbericht muss gleichzeitig abgegeben werden. Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem oder den Gesellschaftern zur Genehmigung vorgelegt. Diese äussern sich durch besondere Abstimmung über die Entlastung der Geschäftsführung.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Unkosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter beziehungsweise dem alleinigen Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

Art. 13. Beim Ableben des alleinigen Gesellschafter oder einem der Gesellschafter erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird durch oder mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Titel IV. Auflösung und Liquidation

Art. 14. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von dem alleinigen Gesellschafter oder der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Der alleinige Gesellschafter beziehungsweise die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 15. Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2004.

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr achthundertfünfzig Euro (EUR 850.-).

Generalversammlung

Sofort nach der Gründung, hat der alleinige Gesellschafter, folgende Beschlüsse gefasst:

a) Zum alleinigen Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:

Herr Dieter Röder, Kaufmann, wohnhaft in D-54689 Daleiden, Hauptstrasse 30.

Die Gesellschaft wird durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers rechtskräftig vertreten.

c) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-6440 Echternach, 57, rue de la Gare.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. Röder, Henri Beck.

Enregistré à Echternach, le 12 novembre 2004, vol. 358, fol. 30, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Echternach, den 18. November 2004.

H. Beck.

(903692.3/201/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

MUVI RE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1611 Luxemburg, 65, avenue de la Gare.

H. R. Luxemburg B 61.023.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 20. Oktober 2004

Erster Beschluß

Die Versammlung nimmt Notiz vom Tod von Herrn Paul Beghin am 1. Juli 2004.

Die Versammlung wird Herrn Paul Beghin für immer vermissen und erinnert sich sehr gerne an seine Freundlichkeit, seinen Professionalismus und seinen Sachverstand.

Die Versammlung entscheidet Herrn Paul Mousel als Verwaltungsrat zu ernennen.

Das Mandat von Herrn Paul Mousel endet mit der Generalversammlung in 2005, welche über den Jahresabschluß 2004 bestimmt.

Nach diesen Veränderungen stellt sich der Verwaltungsrat wie folgt zusammen:

- Herr Dkfm. Dr. Siegfried Sellitsch, Vorsitzender
- Herr Dr. Paul Mousel, Verwaltungsrat
- Herr Claude Weber, Verwaltungsrat

Für Requisition und Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift

Der Beauftragte

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03536. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093066.3/253/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2004.

LOKRINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 71.433.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le onze novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Elise Lethuillier, fondé de pouvoirs principal, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société HANSEN LIMITED, ayant son siège social 2, Commercial Centre Square, P.O. Box Alofi, Niu (numéro matricule 00820)

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 9 novembre 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société LOKRINE HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais, a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 4 août 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 856 du 16 novembre 1999;

- que le capital social de la société s'élève actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, entièrement libérées;

- que la société HANSEN LIMITED S.A., précitée, étant devenue seule propriétaire des actions dont il s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme LOKRINE HOLDING S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que la société HANSEN LIMITED S.A., agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société LOKRINE HOLDING S.A., qu'en tant qu'actionnaire unique, déclare:

- que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

- par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

- que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'actionnaire unique;

de sorte que la liquidation de la société LOKRINE HOLDING S.A. est à considérer comme clôturée.

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Lethuillier, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 62, case. 6 – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2004

G. Lecuit.

(095734.3/220/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

FUGRO ECO CONSULT, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 49.402.

Constituée par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en date du 23 novembre 1994, acte publié au Mémorial C n° 94 du 7 mars 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 23 décembre 1998, acte publié au Mémorial C n° 239 du 7 avril 1999, modifiée par acte sous seing privé en date du 19 juillet 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 184 du 1^{er} février 2002.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW05048, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour FUGRO ECO CONSULT, GmbH

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(095287.3/260/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

ECO EQUITY INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 82.390.

In the year two thousand and four on the twelfth day of November.
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg.

was held the extraordinary general meeting of the shareholders (the Meeting) of the Luxembourg société anonyme ECO EQUITY INVESTMENT S.A. (the Company) having its registered office at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, incorporated on 7 June 2001 pursuant to a notarial deed recorded by Maître André Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg, published in the Official Gazette (Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C), n° 1160 dated 13 December 2001 on page 55634 and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 82.390. The articles of associations have been amended pursuant to a notarial deed dated on July 6, 2001, published in the Official Gazette (Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C), n° 6 on January 2, 2002.

The meeting is opened at 4.00 p.m. with Mr. Benoit Tassigny, lawyer, residing in B-Nothomb as chairman.

The chairman appoints Mr. Mustafa Nezar, lawyer, residing professionally in Luxembourg as secretary of the Meeting.

The Meeting elects Mr. Patrick Mischo, attorney at law, residing in Luxembourg as scrutineer of the Meeting.

The chairman, the secretary and the scrutineer are collectively referred to hereafter as the Members of the Bureau or as the Bureau.

The Bureau having thus been constituted, the chairman requests the notary to record that:

I. the shareholders present or represented at the Meeting and the number of shares which they hold are recorded in an attendance list, which will remain attached to these minutes and which will be signed by the holders of powers of attorney who represent the shareholders who are not present and the Members of the Bureau. The said list as well as the powers of attorney will remain attached to these minutes;

II. it appears from the attendance list that all 35,000 shares in registered form representing the entire subscribed share capital of the Company amounting to EUR 105,000, are present or duly represented at the Meeting. The shareholders present or represented declare that they have had due notice of, and have been duly informed of the agenda prior to, the Meeting. The Meeting decides to waive the convening notices;

III. It follows from the above that the relevant majority and quorum requirements are met in accordance with article 99 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act 1915), and that the Meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the points on the agenda; and

IV. the agenda of the Meeting is as follows:

1. the decision to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire);
2. the decision to appoint Mr. Patrice Gallasin as liquidator (liquidateur) in relation to the liquidation of the Company (the Liquidator);
3. the determination of the powers of the Liquidator and the liquidation procedure of the Company; and
4. the decision to instruct the Liquidator to execute at the best of his abilities and with regard to the circumstances all the assets of the Company and to pay the debts of the Company.

After deliberation, the Meeting passed, by an unanimous vote, the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire).

Second resolution

The Meeting resolves to appoint Mr. Patrice Gallasin, lawyer, residing professionally in Luxembourg, as Liquidator in relation to the liquidation of the Company.

The Liquidator has the widest powers to do everything, which is required for the liquidation of the Company and the disposal of the assets of the Company under his sole signature.

Third resolution

The meeting resolves to confer to the Liquidator the powers set forth in articles 144 et seq. of the Companies Act 1915.

The Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Companies Act 1915, without the prior authorisation of the general meeting of shareholders. The Liquidator may, under his sole responsibility, delegate his powers for specific operations or tasks to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorised to make, in his sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the shareholders of the Company, in accordance with article 148 of the Companies Act 1915.

Fourth resolution

The meeting resolves to instruct the Liquidator to execute at the best of his abilities and with regard to the circumstances all the assets of the Company and to pay the debts of the Company.

There being no further business on the agenda of the meeting, the chairman adjourns the meeting at 4.30 p.m.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states hereby that at the request of the above appearing persons, this notarial deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the same appearing persons, and in the case of discrepancy between the English and French versions, the English version shall prevail.

Whereas this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date stated at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said persons and the member of the bureau signed together with Us, the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatre, le douze novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

a été tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'Assemblée) de la société anonyme ECO EQUITY INVESTMENT S.A. (la Société), ayant son siège social à 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 juin 2001, publié au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C, n° 1160 du 13 décembre 2001, à la page 55634, et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 82.390. Les statuts de la société ont été modifiés suivant acte notarié daté du 6 juillet 2001, publié au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C, n° 6 du 2 janvier 2002.

La séance est ouverte à 16.00 heures sous la présidence de Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à B-Nothomb.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Mustafa Nezar, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Mischo, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le Bureau.

Le Bureau étant ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ressortent d'une liste de présence qui restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement et qui sera signée par les mandataires des actionnaires et des membres du Bureau. Ladite liste, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées aux présentes;

II. il résulte de cette liste de présence que 35.000 actions nominatives, représentant l'intégralité du capital social souscrit de la Société qui est de EUR 105.000, sont présentes ou représentées à l'Assemblée, que l'Assemblée peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur l'objet porté à l'ordre du jour, les actionnaires déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et renonçant expressément aux formalités de convocation;

III. Il résulte de ce qui précède que les conditions de majorité et de quorum, prévues par l'article 99 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) sont réalisées, de sorte que l'Assemblée est valablement réunie et peut valablement délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour; et

IV. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. dissolution et liquidation volontaire de la Société;
2. nomination de M. Patrice Gallasin comme liquidateur de la Société (le Liquidateur), en relation avec la liquidation volontaire de la Société;
3. détermination des pouvoirs à conférer au Liquidateur et de la procédure de liquidation; et
4. décision de charger le Liquidateur de réaliser, au mieux et eu égard aux circonstances, tous les actifs de la Société, et de payer toutes les dettes de la Société.

Après délibération, l'Assemblée a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première resolution

L'Assemblée décide de dissoudre et liquider volontairement la Société.

Deuxième resolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur Monsieur Patrice Gallasin, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg (le Liquidateur), en relation avec la liquidation volontaire de la Société.

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus pour accomplir sous sa seule signature tout acte nécessaire pour la liquidation de la Société et la réalisation de son actif.

Troisième resolution

L'Assemblée décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la Loi de 1915.

Le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et d'exécuter toutes opérations, en ce compris les actes prévus aux articles 145 de la Loi de 1915, sans autorisation préalable d'une assemblée générale des actionnaires. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa propre responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécialement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le Liquidateur est autorisé à verser des acomptes sur le boni de liquidation aux actionnaires de la Société conformément à l'article 148 de la Loi de 1915.

Quatrième resolution

L'Assemblée décide de charger le Liquidateur de réaliser, au mieux et eu égard aux circonstances, tous les actifs de la Société, et de payer toutes les dettes de la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16.30 heures.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte notarié est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. Sur la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants et membres du bureau, ceux-ci ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Tassigny, M. Nezar, P. Mischo, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 62, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

G. Lecuit.

(095796.3/220/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

VR VIRTUAL RESEARCHES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 59.582.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le quinze octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société MINIJEN LTD, société anonyme ayant son siège social au 10-12 Russell Square House, London WC 1B 5 LF (UK),

ici représentée par Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Londres, le 28 mai 2004.

Ladite procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme VR VIRTUAL RESEARCHES S.A., R.C. Luxembourg N° B 59 582, fut constituée par acte de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 9 juin 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 505 du 17 septembre 1997;

- La société a actuellement un capital de quarante mille dollars US (USD 40.000,-) représenté par quarante (40) actions d'une valeur nominale de mille dollars US (USD 1.000,-) entièrement libérées;

- La comparante s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la société VR VIRTUAL RESEARCHES S.A.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la société VR VIRTUAL RESEARCHES S.A. avec effet immédiat.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la société VR VIRTUAL RESEARCHES S.A. déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné;

- L'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

- La comparante reconnaît avoir pris connaissance et approuvé les comptes annuels de la société en date du 31 décembre 2003 ainsi qu'une situation comptable de clôture au 21 mai 2004;

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour;

- Le mandant donne tous pouvoirs à FIDUCENTER S.A. pour procéder au dépôt desdits comptes annuels et des déclarations fiscales y afférentes;

- Les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans auprès de la société FIDUCENTER S.A., 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire deux certificats d'actions toutes au porteur qui ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société VR VIRTUAL RESEARCHES S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 30, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2004.

J. Elvinger.

(093875.3/211/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

TECHNISUD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8824 Perle, 4, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 96.464.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(903699.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

ADVANCED LOGIC TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8506 Redange-sur-Attert, route de Niederpallen.
R. C. Luxembourg B 102.171.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01451, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(903700.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

STERLING SOFTWARE (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (in liquidation).

Share capital: USD 20,000.-.

Registered office: L-2121 Luxembourg, 202, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 68.330.

DISSOLUTION

In the year two thousand and four, on the thirtieth of July.

Before Us, Maître Joseph Elvinger notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

C.A. FOREIGN SPAIN, S.L., a company incorporated under the laws of Spain with its registered office at Calle Carabela La Nina 12, 08017 Barcelona, Spain,
here represented by Miss Rachel Uhl, jurist, having her professional address in Luxembourg,
by virtue of one proxy given on July 15, 2004.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the limited liability company established in Luxembourg under the name of STERLING SOFTWARE (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., a Luxembourg «Société à responsabilité limitée», with registered office at 202, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 68.330, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Hesperange (Grand Duchy of Luxembourg) on January 6th, 1999, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 283 of April 23, 1999. The articles of association have been amended pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, prenamed, on May 8, 2001, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 1098 of December 3, 2001.

The Company has been put into liquidation on March 31, 2003 pursuant to a deed of the undersigned notary.

II. The Company's share capital is set at twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-), represented by two hundred (200) shares (the «Shares») of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each.

III. The sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder hears the audit report prepared by ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée, having its registered office at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, appointed as auditor to the liquidation, on the verification of the liquidation's documents and the work performed by the liquidator.

This report proposes to adopt the accounts of liquidation and to grant discharge to the liquidator.

Second resolution

The sole shareholder resolved to approve the report of the auditor to the liquidation («commissaire à la liquidation»).

Third resolution

Adopting the conclusion of the audit report, the sole shareholder approves the accounts of the liquidation and grants full and complete discharge without any reserve nor restriction for the performance of their mandate to:

- the liquidator, Mr Keating,
- the auditor to the liquidation, ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.,
- to the managers, Mr Keating, Mr Elroy, Mrs Zar, Mr Woghin and Mr Sheers.

Fourth resolution

The sole shareholder declares the liquidation as accomplished and STERLING SOFTWARE (LUXEMBOURG), S.à r.l. to have ceased existing.

Fifth resolution

The sole shareholder resolved that the documents, accounting books, vouchers of the dissolved Company will be kept during a period of five years following the closing of the liquidation, at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le trente juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

C.A. FOREIGN SPAIN, S.L., a company incorporated under the laws of Spain with its registered office at Calle Carabela La Nina 12, 08017 Barcelona, Spain,

ici représentée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de STERLING SOFTWARE (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68.330, constituée selon le droit du Grand-Duché de Luxembourg, suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire à Hesperange (Grand-Duché du Luxembourg), le 6 janvier 1999, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 283 du 23 avril 1999 et dont les statuts ont été modifiés en date du 8 mai 2001 par acte de Me Gérard Lecuit, prénommé, du 8 mai 2001, publié au Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1098 du 3 décembre 2001.

La société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 31 mars 2003.

II. Le capital social de cette Société est fixé à vingt mille Dollars Américains (USD 20.000,-) représenté par deux cent (200) parts sociales d'une valeur nominale de cent Dollars Américains (USD 100,-) chacune.

III. L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique écoute le rapport du commissaire à la liquidation préparé par ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, nommée commissaire à la liquidation, sur la vérification des documents de la liquidation et le travail effectué par le liquidateur.

Ce rapport propose de valider les comptes de liquidation et de donner décharge au liquidateur.

Seconde résolution

L'associé unique décide d'approuver le rapport du commissaire à la liquidation.

Troisième résolution

En adoptant les conclusions du rapport du commissaire à la liquidation, l'associé unique approuve les comptes de la liquidation et donne pleine et entière décharge, sans une quelconque réserve ni restriction, pour l'exercice de leurs mandats:

- au liquidateur, Monsieur Keating,
- au commissaire à la liquidation, ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.,
- aux gérants de la Société, Monsieur Keating, Monsieur Elroy, Madame Zar, Monsieur Woghin et Monsieur Sheers.

Quatrième résolution

L'associé unique déclare la liquidation ainsi accomplie et que STERLING SOFTWARE (LUXEMBOURG), S.à r.l. a cessé d'exister.

Cinquième résolution

L'associé unique décide que les documents, livres comptables et pièces justificatives de la Société seront conservés, durant une période de cinq ans après la liquidation de la Société, au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, vol. 144S, fol. 67, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2004.

J. Elvinger.

(093878.3/211/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

EURO BATIMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 20, route de Bigonville.

R. C. Luxembourg B 95.706.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(903701.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

HEALTHY FITNESS REIDEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8509 Redange-sur-Attert, 3, rue de Nagem.

R. C. Luxembourg B 99.379.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01456, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(903702.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

YUSHI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9972 Lieler, Maison 8.

R. C. Luxembourg B 99.313.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01457, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(903703.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

EUROSYS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4989 Sanem, 7, rue A. Simon.

R. C. Luxembourg B 41.102.

Constituée par-devant Maître Gérard Lecuit notaire de résidence à Mersch, en date du 24 juillet 1992, acte publié au Mémorial C n° 560 du 1^{er} décembre 1992, modifiée par le même notaire en date du 3 avril 1997, acte publié au Mémorial C n° 381 du 16 juillet 1997, modifiée par le même notaire en date du 14 février 2002, acte publié au Mémorial C n° 895 du 12 juin 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW05040, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour EUROSYS, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(095305.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

GE FANUC AUTOMATION EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 95.056.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04266, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Signature.

(903707.3/275/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 novembre 2004.

DE PHILO'SOFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 31, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 94.385.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03948, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(903711.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 novembre 2004.

CONDOR SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4976 Bettange-sur-Mess, 3, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 55.119.

L'an deux mille quatre, le vingt-huit octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

à Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de CONDOR SERVICES, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 3, rue du Kiem, L-4976 Bettange-sur-Mess,

inscrite au registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 55.119, constituée suivant acte notarié du 6 juin 1996, publié au Mémorial C numéro 435 du 5 septembre 1996.

L'assemblée se compose des deux (2) seuls et uniques associés, à savoir:

1.- La société BRIMSBERG SECURITIES LTD, une société régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Lake Building, 2nd Floor, Wickhams Cay I, Road Town (Iles Vierges Britanniques), ici représentée par Madame Marie-Line Schul, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée, le 25 octobre 2004;

2.- Monsieur Jean Matthys, administrateur de société, né à Brugge (Belgique), le 15 avril 1939, demeurant à Heliotropenlaan 24, B-1030 Bruxelles (Belgique), ici représenté par Madame Marie-Line Schul, prénommée, en vertu d'une procuration donnée, le 25 octobre 2004.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par la mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps avec lui.

Laquelle mandataire, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les résolutions des associés prises chacune séparément, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide la dissolution anticipée de la Société CONDOR SERVICES, S.à r.l., et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide de nommer aux fonctions de seul et unique liquidateur de la Société:

la société DEALISLE LTD, une société régie par les lois du Royaume-Uni, établie et ayant son siège social au 41, Chalton Street, Londres NW1 1JD (Royaume-Uni).

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise;

- il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements;

- le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut se référer aux écritures de la société;

- il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire des parties comparantes prémentionnées a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M.-L. Schul, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 novembre 2004, vol. 889, fol. 31, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 22 novembre 2004.

J.-J. Wagner.

(095462.3/239/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

KNAF-BUCHLER SUCC. HANS ADAM OELTGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6315 Beaufort, 3, rue de l'Ecole.

R. C. Luxembourg B 99.932.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03746, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KNAF-BUCHLER SUCC. HANS ADAM OELTGES, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(903708.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 novembre 2004.

LUXLIFT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9085 Ettelbruck, zone Artisanale et Commerciale.

R. C. Luxembourg B 93.354.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03747, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUXLIFT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(903709.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 novembre 2004.

LAND'S END S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 63.909.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00897, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(095127.3/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

LAND'S END S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 63.909.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05538, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(095133.3/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

VALFOND MERSCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 37, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 65.432.

Par décision du 23 juillet 2004, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de Monsieur Franck Chieux en qualité d'administrateur et a nommé aux fonctions de nouvel administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2004, Monsieur Bali Barume, demeurant à L-9088 Ettelbruck, 166, rue de Warken.

Par décision du 23 juillet 2004, l'Assemblée Générale a encore mis fin au mandat de la société anonyme DELOITTE S.A. comme commissaire aux comptes, et a nommé comme réviseur d'entreprises jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2004, la SOCIÉTÉ DE REVISION CHARLES ENSCH (SRE) S.A., avec siège social à L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy, inscrite au R.C. de Luxembourg sous le numéro B 38.937.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour extrait conforme
Pour VALFOND MERSCH S.A.
ETUDE BAULER
J. Lentgen

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05738. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094860.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

VALFOND MERSCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 37, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 65.432.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05739, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
ETUDE JEAN-MARIE BAULER
J. Lentgen

(094864.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

COPLAMB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9530 Wiltz, 41, Grand-rue.
R. C. Diekirch B 5.680.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01445, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Signature.

(903697.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

CSEPEL LUXEMBOURG (No. 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.613.

In the year two thousand four, on the fourteenth day of October.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of CSEPEL LUXEMBOURG (NO. 1), S.à r.l., a company organized under the laws of Luxembourg (the «Company»), having its registered office at 25C boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered in the Trade Register of Luxembourg under number 81.613, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, on March 28, 2001, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C of November 9, 2001, number 986. The Articles of Incorporation have been amended once pursuant to a notarial deed of Maître Jean-Joseph Wagner, on December 20, 2001, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C number 807 of May 28, 2002.

The meeting was opened at 04.00 p.m. with Mr Patrick Van Hees, jurist with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, côte d'Eich, in the chair, who appointed as secretary Miss Rachel Uhl, jurist with professional address at L-1450 Luxembourg, 15, côte d'Eich. The meeting elected as scrutineer Miss Rachel Uhl, prenamed.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Decision to be taken about the dissolution of the company;
2. Appointment of a liquidator and determination of powers; and
3. Miscellaneous.

II. - That the shareholders represented, the proxy of the shareholders represented and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxy of the shareholders represented and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III. - That the whole corporate capital represented by one thousand five hundred (1500) shares with a par value of twenty-five United States dollars (USD 25.-) each being present or represented at the present meeting and the shareholders represented declaring that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. - That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously adopted the following resolutions:

First resolution

In compliance with the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the meeting decides to dissolve the company.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, the meeting decides to appoint as liquidator NRGenerating LUXEMBOURG (No. 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée a company existing under the laws of Luxembourg, having its registered address at 25C Bd Royal, L-2449 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 77.333.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148bis of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

The liquidator may accomplish all the actions provided for by Article 145 without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The liquidator may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all preferential or mortgage registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the company.

The liquidator may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one to more proxies such part of his powers he determines and for the period the liquidator fixes.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergence between the English and French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the board signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le douze octobre.

S'est réunie par-devant nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée CSEPEL LUXEMBOURG (No. 1), S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, sous le numéro B 81.613, constituée suivant acte reçu en date du 28 mars 2001 par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C daté du 9 novembre 2001, numéro 986. Les statuts de la société ont été modifiés une fois par un acte notarié passé par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, en date du 20 décembre 2001, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 807, en date du 28 mai 2002.

L'assemblée est ouverte à seize heures sous la présidence de Monsieur Patrick Van Hees, juriste avec adresse professionnelle à L-1450 Luxembourg, 15, côte d'Eich, qui nomme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, juriste avec adresse professionnelle à L-1450 Luxembourg, 15, côte d'Eich. L'assemblée élit Rachel Uhl, précitée, comme scrutatrice.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et demande au notaire instrumentant de prendre acte:

- I. - Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Décision quant à la dissolution de la Société;
2. Désignation d'un liquidateur et fixation de ses pouvoirs;
3. Divers.

II. - Que les actionnaires représentés, le mandataire des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau, restera annexée aux présentes minutes.

III. - Que l'intégralité du capital social divisé en mille cinq cents (1500) parts sociales de vingt-cinq dollars des Etats-Unis (USD 25,-) chacune étant représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usa-

ge, les actionnaires représentés se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée décide de dissoudre la société.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution prise ci-dessus, l'assemblée décide de nommer comme liquidateur NRGenerating LUXEMBOURG (No. 1), S.à r.l., une société à responsabilité limitée existant sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social Boulevard Royal 25C, L-2449 Luxembourg, inscrite au R.C. Luxembourg B 77.333.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la société.

Le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 22, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

J. Elvinger.

(093877.3/211/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

ART DIVIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9284 Diekirch, 10, rue de la Sûre.

R. C. Luxembourg B 96.505.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(903694.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

BISDORFF SOEURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6551 Berdorf, 39, An der Heeschbech.

R. C. Luxembourg B 102.567.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(903695.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 novembre 2004.

STAS CONSULTING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 98.685.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le dix-huit novembre.
Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Elo Rozencwajg, conseiller économique, demeurant à L-8230 Mamer, 27, rue de Gaaschtbiérg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de ABONNEY SERVICES S.A., ayant son siège social Vanterpool Plaza, 2nd, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, inscrite sous le numéro 600357, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 17 novembre 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- Que la société anonyme STAS CONSULTING S.A., R. C. Luxembourg B n° 98.685, ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean Pierre Brasseur, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en date du 15 janvier 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 279 du 9 mars 2004;

- Que le capital social de la société anonyme STAS CONSULTING S.A. s'élève actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,-EUR) chacune, entièrement libérées;

- que ABONNEY SERVICES S.A, étant devenue seule propriétaire des actions dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme STAS CONSULTING S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que ABONNEY SERVICES S.A, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société STAS CONSULTING S.A., qu'en tant qu'actionnaire unique, déclare:

- que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

- par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

- que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif;

de sorte que la liquidation de la société est à considérer comme clôturée.

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que le mandataire peut procéder à l'annulation du registre des actionnaires de la société,

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années au siège social de la société à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève à environ six cent cinquante euros (650,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Rozencwajg, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, vol. 145S, fol. 69, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004

G. Lecuit.

(095880.3/220/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

NEXUSGROVE HOLDINGS ICELAND EHF., Luxembourg Branch, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 91.583.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour la société

Signature

Gérant

(094775.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

EUROFORME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.
R. C. Luxembourg B 95.027.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. DSO-AW03957, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(903712.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 novembre 2004.

A. DI CATO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9126 Schieren, 4, rue du Moulin.
R. C. Luxembourg B 96.590.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 décembre 2003, réf. LSO-AW03757, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A. DI CATO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(903710.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 novembre 2004.

CONSOFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 69.053.

L'an deux mille quatre, le dix-sept novembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CONSOFI S.A., avec siège social à L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon, constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 11 mars 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 431 du 9 juin 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Nadine Neybecker, employée privée, demeurant à Kanfen (France).

Le président désigne comme secrétaire Madame Cristina Vidal, employée privée, demeurant à Leudelange.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Régis Lux, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1. Le transfert du siège social de L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon à L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen et modification de la première phrase de l'article 2 des statuts.

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer l'adresse du siège social de L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon à L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen et en conséquence modifie la première phrase de l'article 2 des statuts comme suit:

«**Art. 2. (première phrase).** Le siège social est établi dans la Commune de Luxembourg-Ville.».

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de huit cents euros (800,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: N. Neybecker, C. Vidal, R. Lux, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 63, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 23 novembre 2004.

P. Bettingen.

(095767.3/202/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

CONSOFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 69.053.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 23 novembre 2004.

P. Bettingen.

(095769.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

INTERNATIONAL TRANSPORT HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 9.627.

Par décision du Conseil d'administration du 30 septembre 2002, le siège social de la société a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg,

MM. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg

Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et

Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est Mme Isabelle Arend, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 novembre 2004.

Pour INTERNATIONAL TRANSPORT HOLDING, Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05264. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095331.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

INTERNATIONAL TRANSPORT HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 9.627.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2004, AUDIT TRUST S.A., Société Anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de Mme Isabelle Arend, démissionnaire, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2006.

Luxembourg, le 22 novembre 2004.

Pour INTERNATIONAL TRANSPORT HOLDING, Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05262. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095333.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

CARPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6562 Echternach, 119, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 5.306.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. DSO-AW03904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 novembre 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(903717.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 novembre 2004.

HEINEKING TRANSPORT LOGISTIK (HTL), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9779 Lentzweiler, 2, Op der Sang.
R. C. Luxembourg B 92.682.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. DSO-AW03578, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(903718.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 novembre 2004.

PARQUET BEMBE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 179, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 14.814.

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

Monsieur Peter Jucker, diplômé en sciences économiques, né le 13 mars 1939 à Bad Mergentheim (Allemagne), demeurant à D-97980 Bad Mergentheim (Allemagne),

agissant en sa qualité d'associé unique de la société PARQUET BEMBE, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, 179, route d'Esch, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 4 février 1977, RCS 14.814, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 68 du 26 mars 1977. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 décembre 1989, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 239 du 17 juillet 1990.

Lequel comparant, exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale des associés en sa qualité de seul associé de la société, requiert le notaire d'acter ce qui suit:

1. Suivant acte de cession en date du 20 mai 2003 Monsieur Hannspeter Neubert a cédé à Monsieur Peter Jucker l'unique part sociale qu'il détenait dans la société PARQUET BEMBE, S.à r.l., en suite de quoi Monsieur Peter Jucker est devenu seul associé de la société dont s'agit.

La société représentée par son associé unique Monsieur Peter Jucker déclare accepter la présente cession de part sociale.

2. L'associé unique décide d'ajouter un alinéa supplémentaire à l'article 13 des statuts ayant la teneur suivante:

«Tant que la société n'a qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs de l'assemblée générale.»

3. Suite à l'introduction de l'euro, le capital social et la valeur nominale des parts sont exprimés désormais en euros.

Le capital social étant ainsi converti en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents (EUR 12.394,68).

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents (EUR 12.394,68) représenté par cinq cents (500) parts sociales égales sans désignation de valeur nominale.»

4. L'associé unique confirme le remplacement du gérant Hannspeter Neubert par Monsieur Ernest Barthel, employé privé, né le 13 octobre 1955 à Differdange, demeurant à L-3327 Crauthem, 12, rue Nei Wiss, qui est nommé gérant administratif de la société pour une durée indéterminée. Monsieur Barthel représente seul, ou conjointement avec le gérant technique, la société en toutes circonstances pour tout ce qui concerne le domaine commercial.

L'associé unique remplace le gérant technique Raymond De Waha par Monsieur Olivier Gérard Conrardy, maître-menuisier, né le 12 septembre 1960 à Schouweiler, demeurant à L-4391 Pontpierre, 54, rue de Luxembourg, qui est nommé gérant technique de la société pour une durée indéterminée. Monsieur Conrardy représente conjointement avec le gérant administratif la société en toutes circonstances pour tout ce qui concerne le domaine artisanal.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Jucker, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 35, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

F. Baden.

(095458.3/200/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

PARQUET BEMBE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 179, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 14.814.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095459.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

LUX-MADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9712 Clervaux.

R. C. Luxembourg B 96.102.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. DSO-AR03679, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2004.

FUDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(903719.3/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 novembre 2004.

ELECTRO NORD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9631 Allerborn.

R. C. Luxembourg B 94.381.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. DSO-AR03674, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2004.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(903720.3/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 novembre 2004.

AOL PARTICIPATIONS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 6.789.450,- EUR.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R. C. Luxembourg B 72.729.

Extrait des résolutions adoptées par les actionnaires d'AOL PARTICIPATIONS II, S.à r.l. (la «Société») en date du 23 août 2003

Les actionnaires de la Société ont accepté la démission de Monsieur Richard G. Minor de son poste de gérant le 7 mai 2004 et la démission de Monsieur Matthias Luetngen de son poste de gérant le 10 mai 2004, et ont donné quitus à chacun d'entre eux pour l'accomplissement de ses devoirs en tant que gérant durant toute la durée de son mandat.

Les actionnaires ont élu Monsieur Michael Christodoulou, Director of Finance, AOL EUROPE SERVICES, S.à r.l. et Monsieur Roderick Day, Director, Strategic Processes, AOL (UK) Limited, en qualité de gérants à compter du 23 août 2004, jusqu'à la date de l'assemblée générale des actionnaires qui délibérera sur les comptes de la Société pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03446. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(095915.3/4287/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

GESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9240 Diekirch, 38, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 100.483.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 6 juillet 2004, réf. DSO-AS00014, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 23 novembre 2004.

SAIL S.A.

A. Kaiser

Administrateur-délégué

(903729.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 novembre 2004.

FRODILOU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9570 Wiltz, 17, rue des Tondeurs.
R. C. Luxembourg B 103.141.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 13 avril 2004, réf. DSO-AP00061, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 23 novembre 2004.

SAIL S.A.

A. Kaiser

Administrateur-délégué

(903730.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 novembre 2004.

ALLIANCE CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 92.450.

EXTRAIT

Suivant l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 18 novembre 2004:

- Le conseil d'administration de la Société se compose comme suit:
- Monsieur Yves Prussen, docteur en droit, 2, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Monsieur James Posch, Senior, Vice Président et Assistant General COUNSEL INTERNATIONAL, ALLIANCE CAPITAL MANAGEMENT CORPORATION, 1345, Avenue of the Americas, New York NY 10105, United States of America;
- Monsieur Mark Manley, ALLIANCE CAPITAL MANAGEMENT CORPORATION, 1345, Avenue of the Americas, New York NY 10105, United States of America;
- KPMG AUDIT a été réélue comme réviseur d'entreprises de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour ALLIANCE CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05238. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094934.3/260/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

ALLIANCE CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 92.450.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05239, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Signature.

(094931.3/260/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

CEVIHOLD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9461 Grauenstein, 1A, route de Vianden.
R. C. Luxembourg B 39.825.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 19 novembre 2004, réf. DSO-AW00116, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 novembre 2004.

Signature.

(903743.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 novembre 2004.

CEVIHOLD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9461 Grauenstein, 1A, route de Vianden.
R. C. Luxembourg B 39.825.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 19 novembre 2004, réf. DSO-AW00117, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 novembre 2004.

Signature.

(903742.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 novembre 2004.

CEVIHOLD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9461 Grauenstein, 1A, route de Vianden.
R. C. Luxembourg B 39.825.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 novembre 2004, réf. DSO-AW00118, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 novembre 2004.

Signature.

(903741.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 novembre 2004.

AUDIOVISION INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 16.817.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2001, et avec effet au 1^{er} janvier 2001 le capital social de la société a été converti de LUF 48.000.000,- en EUR 1.189.888,92. Le capital social est dorénavant fixé à EUR 1.189.888,92 (un million cent quatre-vingt-neuf mille huit cent quatre-vingt-huit euros et quatre-vingt-douze cents) divisé en 960.000 (neuf cent soixante mille) actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 22 novembre 2004.

Pour AUDIOVISION INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05270. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095185.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

AUDIOVISION INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 16.817.

Les statuts coordonnés, enregistrés le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05282, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour AUDIOVISION INTERNATIONAL S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(095199.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

MADE BY DAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9180 Oberfeulen, 42, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 95.287.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. DSO-AU02383, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(903721.3/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 novembre 2004.

BOULANGERIE-PÂTISSERIE BEIM BÄCKER JOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8521 Beckerich, 37, Huewelerstrooss.
R. C. Luxembourg B 96.927.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 19 novembre 2004, réf. DSO-AW00107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 23 novembre 2004.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(903733.3/823/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 novembre 2004.

LUX-PATRI, Société Anonyme.

Siège social: L-9461 Grauenstein, 1A, route de Vianden.
R. C. Luxembourg B 95.154.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 15 novembre 2004 au siège social

L'Assemblée entérine la démission de Mme Nicoletta Zugravu de son mandat de Commissaire aux comptes, à la date du 7 février 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Les Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. DSO-AW00112. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(903748.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 novembre 2004.

IMPRIMERIE-EDITION KREMER-MULLER & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, Zone Industrielle, rue des Artisans.
R. C. Luxembourg B 6.269.

Constituée suivant acte sous seing privé, en date du 21 mars 1958, publié au Mémorial C n° 32 du 6 mai 1958, modifiée suivant décision de l'assemblée en date du 20 mars 1962, publié au Mémorial C n° 28 du 9 avril 1962, modifiée suivant acte sous seing privé, en date du 5 janvier 1968, publié au Mémorial C n° 16 du 6 février 1968, modifiée suivant acte sous seing privé, en date du 21 janvier 1977, publié au Mémorial C n° 49 du 1^{er} mars 1977, modifiée suivant acte sous seing privé, en date du 6 avril 1979, publié au Mémorial C n° 158 du 14 juillet 1979, modifiée suivant acte reçu par Maître Norbert Müller, en date du 9 février 1989, publié au Mémorial C n° 159 du 8 juin 1989, modifiée suivant acte reçu du même notaire, en date du 25 mai 1992, publié au Mémorial C n° 477 du 21 octobre 1992, modifiée suivant acte reçu du même notaire, en date du 20 décembre 1996, publié au Mémorial C n° 185 du 14 avril 1997, modifiée par acte sous seing privé en date du 19 septembre 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 17 du 8 janvier 2003.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW05027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour IMPRIMERIE-EDITION KREMER-MULLER & CIE, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(095409.3/1261/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

BEJIMAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9775 Weicherdange, Maison 30D.
R. C. Luxembourg B 96.241.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2004.

S. Delonnoy.

(903739.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 novembre 2004.

MULLER CHARLES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Erpeldange, Z.I. «In Diefert».
R. C. Luxembourg B 96.264.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW00175, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 novembre 2004.

Signature.

(903740.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 novembre 2004.

UNM LLC HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: USD 19.759.740,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.038.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04465, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour la société

Signature

Gérant

(094782.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

UNM INVESTMENTS NO. 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: USD 111.390.000,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.626.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04463, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour la société

Signature

Gérant

(094783.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

FIMV HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 95.735.

Les comptes de clôture au 15 juillet 2004, enregistrés à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03867, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

A. Schwachtgen.

(094807.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

UPRN 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: USD 586.500,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.377.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04461, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour la société

Signature

Gérant

(094786.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

UNITED LUXEMBOURG INVESTMENTS & CO. S.N.C., Société en nom collectif.

Capital: USD 1.500.000,-.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 85.688.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04454, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour la société

Signature

Associé-gérant

(094778.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

**SOCIETE INTERNATIONALE DE GESTION DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES «INTERFI»,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 4.399.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 18 avril 2001, le capital social de la société a été converti, avec effet au 1^{er} janvier 2002, de LUF 4.000.000,- en EUR 99.157,41. Le capital social est dorénavant fixé à EUR 99.157,41 (quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante-sept euros et quarante et un cents) divisé en 400 (quatre cents) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Luxembourg, le 22 novembre 2004.

Pour SOCIETE INTERNATIONALE DE GESTION DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES «INTERFI»

Société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05249. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095202.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

**SOCIETE INTERNATIONALE DE GESTION DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES 'INTERFI' S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 4.399.

Les statuts coordonnés, enregistrés le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05285, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOCIETE INTERNATIONALE DE GESTION DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES «INTERFI»

Société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(095203.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

SOBOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck.

R. C. Luxembourg B 79.591.

Constituée sous forme de société anonyme suivant acte reçu par M^e Léon Thomas, dit Tom Metzler, notaire alors de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 19 décembre 2000, publié au Mémorial C n° 550 du 19 juillet 2001.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

Pour SOBOLUX S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(094806.3/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

PARTINTER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 1, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 24.181.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 août 2004

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 août 2004 que Monsieur Jean Molitor a été appelé aux fonctions d'administrateur-délégué.

Pour copie conforme

J. Molitor

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03880. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094847.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

SCHROEDER & PARTNERS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins.

R. C. Luxembourg B 47.780.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW5181, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Signature.

(094990.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

P.CORPORATE MARKETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 76.209.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW05186, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2004.

Signature.

(094998.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

FOOD FACTORY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 92.015.

Madame Danielle May-Steffes, demeurant à 6, rue de Wecker, L-6832 Betzdorf donne par la présente sa démission en tant que gérant administratif dans la société FOOD FACTORY, S.à r.l. et ce avec effet immédiat.

D. May-Steffes.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05463. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095046.2/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

TMI TELEMEDIA INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.362.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 14 avril 2003

Les mandats d'administrateurs de Monsieur Guiseppe Sini, ingénieur, demeurant au 141 Crandon Boulevard, Key Biscayne - FL-33149, USA, Monsieur Giulio Aymerito, ingénieur, demeurant à Gozzano, 5 (NO), Italie, Via Arona 32 et Monsieur Guiseppe Brancati, ingénieur, résidant à Rome, Italie, Via C. De Fabritiis 55 et le mandat de Commissaire aux Comptes de RECONTA ERNST & YOUNG S.p.A., Via G.D. Romagnosi, 18/A, 00196 Rome, Italie sont reconduits jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Certifié sincère et conforme

Pour TMI TELEMEDIA INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW05138. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095071.3/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

TMI TELEMEDIA INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.362.

Extrait des Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 14 avril 2004

Les mandats d'administrations de Monsieur Massimo Mancini, administrateur de sociétés, demeurant au 6, Via Enrico Pallini, 00149 Rome, Italie, Monsieur Vittorio Zinzi, administrateur de sociétés, demeurant au 16, Via Ignazio Giorgi, 00162 Rome, Italie, et Monsieur Giovanni Castellini, administrateur de sociétés, demeurant au 185, Via della Mendola, 00135 Rome, Italie, et le mandat de Commissaire aux comptes de ERNST & YOUNG S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach sont reconduits jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Certifié sincère et conforme

Pour TMI TELEMEDIA INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW05139. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095072.3/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

INVESTMENT SOLUTIONS, Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 87.158.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Signatures.

(095073.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

VERDI, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 26.262.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Signatures.

(095074.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

MASLET S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 21.613.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 21 février 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 octobre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

I (00013/795/14)

Le Conseil d'Administration.

UNICAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 50.225.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 21 février 2005 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (00014/795/14)

Le Conseil d'Administration.

THREE ARROWS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.248.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 21 février 2005 à 11.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers.

I (00213/000/20)

Le Conseil d'Administration.

ABERDEEN GLOBAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 27.471.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of the Company (the «Meeting») will be held on 21 February 2005 at 11.00 a.m. at the registered office of the Company at 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, with the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the annual report incorporating the auditors' report and the audited financial statements of the Company for the fiscal year ended 30 September 2004.

2. Discharge to be granted to the directors with respect to the performance of their duties during the fiscal year ended 30 September 2004.
3. Re-election of Martin Gilbert, Peter Hames, Bev Hendry, Christopher Little, David van der Stoep, Hugh Young and Gary Marshall as directors until the next Annual General Meeting.
4. Approval of the Directors' fees of USD 20,000 per annum per director in relation to 2005.
5. Re-appointment of KPMG AUDIT, as independent auditor of the Company.
6. Allocation of results and ratification of the declaration of dividends in respect of each Class of Shares for each Fund.
7. Any other business which may be properly brought before the meeting.

The shareholders are advised that no quorum for the items of the agenda is required, and that the decision will be taken at the majority vote of the shares present or represented at the Meeting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at the Meeting by proxy. A form of proxy is available, on request from the registered office of the company at the address above.

I (00129/755/25)

By order of the Board of Directors.

BALDER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 70.121.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 1^{er} mars 2005 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (00282/755/18)

Le Conseil d'Administration.

SOUTH POLE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 70.115.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société en date du 24 février 2005 à 14.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et acceptation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et acceptation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2004.
4. Décision conformément à l'article 100 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 sur la dissolution éventuelle de la société.
5. Affectation du résultat.
6. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

I (00270/802/18)

Le Conseil d'Administration.

FG INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 92.164.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 21 février 2005 à 14.30 heures, au siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (00214/000/18)

*Le Conseil d'Administration.***SLAP HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 70.114.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société en date du 24 février 2005 à 10.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et acceptation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et acceptation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2004.
4. Décision conformément à l'article 100 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 sur la dissolution éventuelle de la société.
5. Affectation du résultat.
6. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

I (00269/802/18)

*Le Conseil d'Administration.***INTERNEPTUNE HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.602.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 21 février 2005 à 10.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (00215/000/20)

*Le Conseil d'Administration.***EICHENBERG S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.678.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 22 février 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2002, 2003 et 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission de tous les Administrateurs et du Commissaire aux comptes et nomination de leurs remplaçants

5. Décharge spéciale aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour la période du 1^{er} janvier 2005 à la date de la présente assemblée
6. Transfert du siège social
7. Divers.

I (00241/795/19)

Le Conseil d'Administration.

SITATUNGA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 70.113.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à:

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société en date du 24 février 2005 à 9.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et acceptation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et acceptation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2004.
4. Décision conformément à l'article 100 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 sur la dissolution éventuelle de la société.
5. Affectation du résultat.
6. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

I (00242/802/18)

Le Conseil d'Administration.

VIERFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 70.118.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société en date du 24 février 2005 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et acceptation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et acceptation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2004.
4. Décision conformément à l'article 100 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 sur la dissolution éventuelle de la société.
5. Affectation du résultat.
6. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

I (00268/802/18)

Le Conseil d'Administration.

SUNOVA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 30.363.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par la présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le 11 février 2005 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 septembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 septembre 2004.
4. Divers.

II (00090/1023/15)

Le Conseil d'Administration.

KENORA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 42.657.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 17 février 2005 à 11.00 heures au siège social, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Renouvellement du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée au siège social.

II (00064/755/18)

Le Conseil d'administration.

NAVARINO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 30.358.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par la présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 11 février 2005 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 septembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 septembre 2004.
4. Divers.

II (00091/1023/15)

Le Conseil d'Administration.

ENTROPIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 53.389.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société en date du 15 février 2005 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003 et au 31 décembre 2004.
4. Décision conformément à l'article 100 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, sur la dissolution éventuelle de la société.
5. Affectation du résultat.
6. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
7. Démissions des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
8. Décision quant au transfert de siège social.
9. Divers.

II (00198/802/20)

Le Conseil d'Administration.